



*Qui Cupit*

*Le Grand Prieur*

ORDRE INTERIEUR DU REGIME ECOSSAIS RECTIFIE

## GRAND PRIEURÉ RECTIFIÉ de FRANCE

IIème Province d'Auvergne  
Convent de Lyon 1778 et de Wilhelmsbad 1782



*In Harmonia Virtus*

Très Révérends Chevaliers,  
Révérends Chevaliers,  
Mes Bien Aimés Frères Ecuyers Novices,

Les récents évènements à la GLNF et le contenu de la « lettre du Grand Maître » adressée à tous les Frères en date du 7 mai 2011 ont pu troubler certains d'entre vous et susciter chez d'autres des interrogations.

Nous nous devons de rappeler que, par leurs 3 précédentes déclarations, le Grand Prieuré Rectifié de France, agissant de concert avec le Directoire National de Loges Ecossaises Rectifiées de France, après avoir consulté leurs Haut Conseil et Conseil National et avec l'accord de ces organes, ont :

- affirmé leur ferme attachement à la Grande Loge Nationale Française,
- invité avec insistance au respect de la règle en 12 points, au Règlement intérieur et aux Constitutions de la GLNF, ainsi qu'aux principes de fraternité et de tolérance,
- rappelé leur volonté de se garder de toute ingérence dans les affaires intérieures de la GLNF,
- constaté la démission du TRF François STIFANI de la présidence de l'association GLNF, entraînant de jure sa démission de sa charge de Grand Maître de l'Obéissance, et dit en conséquence qu'elles ne le reconnaissent plus le comme Grand Maître de la GLNF,
- appelé chacun des acteurs concernés au sens des responsabilités, afin que tous les Frères de la maçonnerie régulière puissent travailler à leur élévation spirituelle dans le respect de leurs rites respectifs, et dans un climat de sérénité indispensable.

En retour, le TRF François STIFANI a persisté à prendre des décisions de clivage, notamment la suspension des principaux Chefs des Juridictions, qui ne peuvent aboutir qu'à exacerber les tensions et à entraîner l'obéissance dans le tourment et la perte de la régularité.

Il importe de rappeler dès à présent que le GPRF tient sa régularité de son acte constitutif, de ses Constitution et Règlement Général et de la patente reçue le 8 juin 2002 du Grand Prieuré Rectifié d'Helvétie, contresignée par tous les Grands Prieurés rectifiés réguliers du monde, le reconnaissant comme la seule juridiction régulière et légitime autorisée à pratiquer en France les 4ème, 5ème et 6ème grades du Rite Ecossais Rectifié ; qu'en conséquence, son activité ne relève que desdits Constitution et Règlement Général.

Il convient également de rappeler qu'au regard des dispositions combinées des Statuts, du Règlement intérieur et de la Constitution de la Grande Loge Nationale Française :

- Le T.R.F. François STIFANI n'a, du fait de sa démission volontaire de ses fonctions le 21 janvier 2011 et depuis celle-ci, plus aucune qualité pour administrer, régler ou décider

**Grand Prieuré Rectifié de France - 65 Boulevard Bineau - 92200 Neuilly sur Seine**

tant sur les affaires civiles, ressortissant de l'Association, que sur les affaires maçonniques relevant de la Grande Loge.

Dès lors, la mesure annoncée dans la « lettre du Grand Maître », prise hors toute légitimité et au mépris des règles et usages de la Franc-maçonnerie régulière, doit être considérée comme nulle et sans effet, et n'a, et ne doit avoir, aucune incidence sur notre organisation et notre fonctionnement.

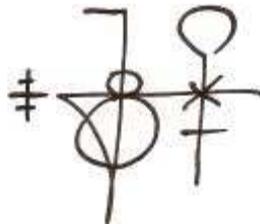
Le Grand Prieuré Rectifié de France aspire profondément au retour à l'ordre et au respect de la Règle Maçonnique et des règlements qui régissent la Grande Loge Nationale Française, afin de faire cesser les troubles qui agitent l'Obédience depuis de trop nombreux mois, et à la poursuite de ses relations en amitié et en harmonie avec celle-ci.

Il déclare son émotion profonde devant la situation actuelle, et compte tenu des liens particuliers qui l'unissent à l'histoire de la Grande Loge Nationale Française.

Nous demandons en conséquence à tous les F.F. placés sous la juridiction du Grand Prieuré Rectifié de France de ne pas céder aux provocations et de poursuivre dans le calme leurs travaux à la gloire du Très Haut, dans l'esprit pacifique et bienfaisant de notre Rite.

Avec nos sentiments les plus fraternels et chaleureux.

Jacques Bourbasquet-Pichard G.C.C.S.  
Grand Prieur – Grand Maître National



I.O. Eques a Solitaria Semita  
I.H. Haut Chemin